



Le Syndicat des Pilotes d'Air France



*Communiqué de presse*

## **Conquérir un avenir pour Air France : Les syndicats de pilotes déposent un nouveau préavis de grève**

**Roissy, le 17 juin 2016** - Depuis de longs mois les pilotes d'Air France, par la voix de leurs syndicats, expriment leur inquiétude de voir le fruit de leur travail et de leurs efforts nourrir une stratégie contraire aux intérêts de la compagnie et de la France. Les bénéfices engendrés ne profitent ni à Air France ni à sa croissance, mais financent à la place des projets concurrents. Cette stratégie est un véritable suicide industriel et commercial pour les pilotes, mais aussi pour de nombreux collègues PNC et PS.

Malgré un premier mouvement de grève très largement suivi, le président Gagey continue de faire la sourde oreille et de se cacher derrière la soi-disant absence de gouvernance à la holding. S'il a reconnu la justesse de nos revendications, son engagement se limite malheureusement toujours à de vagues promesses. De leur côté, les organisations syndicales ont proposé un nouveau projet d'accord de sortie de conflit tenant compte des contraintes de la compagnie.

Si nous sommes convaincus de la nécessité d'un compromis, de simples promesses restent insuffisantes, notre expérience prouvant qu'elles ne sont régulièrement pas respectées. Nous avons besoin de véritables engagements pour l'avenir de l'entreprise et de ses salariés et rappelons enfin que nos demandes sont à coût nul pour le groupe car totalement compatibles avec le plan d'investissement déjà prévu.

**Le respect des accords en vigueur et le développement de l'emploi en France restent le socle de nos revendications.**

Nos demandes se traduisent concrètement par :

- Le rééquilibrage de la production entre Air France et KLM selon les ratios établis lors de la fusion et sans préjudice pour KLM ;
- L'engagement d'un développement du CC/MC AF en moyens propres ;
- La défense du périmètre Air France vis-à-vis de co-entreprises et Joint-Ventures ;
- L'évolution des conditions et du développement de Transavia ;
- L'amélioration des conditions de travail et de l'implication des pilotes dans les sujets métier ;
- Le juste retour des efforts comprenant notamment un rattrapage de rémunération.

A l'appui de ces revendications, le SNPL, le SPAF et ALTER appellent l'ensemble du personnel navigant technique d'Air France à cesser le travail du 24 au 27 juin.

Les Bureaux

**Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter :**

*Philippe Evain, Président du Bureau SNPL Air France - 06 95 68 65 03*

*Emmanuel Mistrali, Porte-parole du SNPL Air France - 06 70 49 93 24*

*Christophe Campestre, Vice-président du SPAF - 06 72 83 55 41*

*Fabrice Cueille, Porte-parole du SPAF - 06 75 25 15 46*

*Syndicat Alter - 06.80.23.58.12 & 06.78.46.27.28*